

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Programme de travail 2010

OUTILS

➔ **Base de données documentaire** [*financement ACSE*]

Il est prévu une alimentation régulière de la base de données par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu environ 70 entrées par structure du Réseau RECI (70 jours au total de travail). Cette action sera mise en œuvre en 2010 par six des neuf structures composant le Réseau RECI (à savoir ARIFOR, COFRIMI, CREFE, EPI, IREV, ORIV).

Par ailleurs, il s'agira au cours de l'année 2010 de permettre :

- Réflexion et mise en place d'un « portail » commun à des centres de ressources politiques de la ville et des membres du réseau RECI dans un souci d'optimisation du service rendu aux usagers.
- Optimisation d'une fonction de veille documentaire.
- Développement d'outils de communication.
- Evolution technique de la base dans un souci d'optimisation et suivi.

➔ **Site internet** [*financement ACSE*]

Mise à jour et alimentation régulière du site.

➔ **Portail européen intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group*]

Elaboration de fiches de « pratiques d'intégration » et recensement de ressources (documents, liens, structures) sur le thème de l'intégration et la non-discriminations pour alimenter le site internet européen (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/index.cfm>).

Le Réseau RECI est référent national pour la France dans le cadre de ce site internet.

PRODUCTION DE CONNAISSANCES

➔ **Discriminations et collectivités** [*financement ACSE*]

Dans la continuité du travail mené en 2008 et 2009 sur le thème « discriminations et territoires » et des années antérieures sur le volet « discriminations et élus », le Réseau propose de capitaliser les démarches menées par certaines collectivités dans le domaine de la prévention des discriminations et d'organiser un séminaire interne au RECI sur « programmes ou plans visant à lutter contre les discriminations et collectivités » à partir des constats relevés par les membres du RECI sur leurs territoires d'intervention. Les membres du Réseau apporteront également leurs contributions aux réflexions nationales sur ce sujet.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

➔ **Intégration et politiques territoriales** [*financement DAIC*]

Appui en terme de ressources pour alimenter la réflexion, les ressources (notamment par rapport au volet évaluation et indicateurs et au volet élus/collectivités) dans le cadre de la mise en œuvre des PRIPI. Cet appui donnera lieu à des productions (notes) ponctuelles en fonction de la réflexion et à un échange en réseau.

CAPITALISATION

➔ **Interculturalité** [*financement DAIC*]

Organisation d'un temps d'échanges commun, d'une journée nationale, aux membres du Réseau RECI et aux ADLI (Agents de Développement Local pour l'Intégration) autour de la question de l'interculturalité, partant des pratiques et constats des uns et des autres début 2011. Réalisation en amont, au cours de l'année 2010, d'un travail préparatoire.

➔ **Education et diversité** [*financement DAIC*]

Réalisation d'une analyse transversale sur la base des fiches actions (travail de capitalisation) menées par rapport à l'enjeu éducatif et la prise en compte de la diversité (parentalité, éducation...). Cette analyse transversale, ainsi que la mise en forme d'une partie des fiches actions, donnera lieu à la production d'un document.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

➔ **Mise en réseau** [*financement ACSE et DAIC*]

Réunions de travail permettant la mise en commun sur les projets entre Directeurs(trices) / Chargés de mission voire Chargés d'Information et de Documentation (quatre journées par an environ), mais aussi un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion au-delà de permettre le fonctionnement du réseau ont également une fonction de prospective (identification des enjeux).